

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquete d'utilite publique :Projet d'eoliennes IEL GWILER-KERNE à Guiler sur Goyen ( René Gonidec Kernerben)

**De :** gonidec <>

**Pour :** pref-consultation@finistere.gouv.fr

**Date :** 20/03/2024 10:33

Mr le commissaire enqueteur

Le projet d'implantation de 2 nouvelles éoliennes sur Guiler sur Goyen et le remplacement par 6 éoliennes du parc de Kerigaret à Mahalon vont provoquer un phénomène d'encercllement encore plus important qu'actuellement: plus de 30/ sur l'horizon et 33/ sur la hauteur.

IL risque aussi d'y avoir des nuisances sonores supplémentaires et une perte de valeur de nos biens. (...)

Il a été évoqué avec Mme TREDAN chargée de projets éolien chez IEL de mise en place de haies bocagères pour une meilleure intégration permettant de provoquer un premier champ visuel et masquer le pied des éoliennes.

Dans tout projet éolien il ya des compensations financières: propriétaire du lieu d'implantation ,mairie,com com (.....).Les riverains sont oubliés alors que ce sont les premiers concernés par les nuisances (j'avais suggéré à la mairie une réunion collective des riverains concernés pour en parler lors de la mise en place du mat de mesure).Avec Mme TREDAN il a été évoqué un tarif préférentiel d'électricité.N'y aurait-il pas d'autres compensations possibles( taxe foncière .....) ?

Il serait intéressant d'organiser une réunion des intéressés pour évoquer les différentes pistes de compensations

J'espère que vous accueillerez mes remarques avec bienveillance

Cordialement  
René Gonidec